

Utiliser France Identité pour les contrôles de billets SNCF



© 2025 Les Echos Publishing

Lancée avec l'appli France Identité, une expérimentation permet de justifier de son titre de transport SNCF et de son identité à travers un unique QR Code généré à la demande. Mais elle ne concerne pour l'instant que les TGV INOUI. Et elle n'est utilisée que pour les contrôles à l'intérieur des voitures : il faut donc toujours présenter son billet aux portiques d'accès sur le quai.

Activer l'intégration des billets SNCF

Pour pouvoir utiliser ce dispositif, il faut au préalable avoir renseigné ses nom, prénom et date de naissance à l'achat du billet de train. Puis, sur la page d'accueil de l'application France Identité, il suffit d'appuyer sur sa carte d'identité numérique pour qu'une option demandant à activer l'intégration des billets SNCF apparaisse. Lors de la première utilisation, il est nécessaire de saisir son code personnel et de procéder à la lecture de sa carte d'identité nouveau format.

En cas de contrôle, il suffit de faire glisser sa carte vers la droite ou d'appuyer sur le bouton en bas à droite de l'écran pour accéder à un QR Code chiffré qui sera scanné par le contrôleur. La fonctionnalité devrait être testée pendant

plusieurs semaines avant d'être généralisée.

© 2025 Les Echos Publishing